

LE LIEN



Edito

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Comme chaque année, au mois de mars dernier, le budget de la Commune a été voté.

Pour la 7^{ème} année consécutive, le conseil municipal a décidé de continuer à geler les taux fiscaux. Par ailleurs, l'assemblée communale a constaté le très faible endettement de la Commune, et la diminution continue de l'annuité, et malgré une nouvelle baisse des dotations, la Municipalité continue à avoir la capacité d'investissement nécessaire à son développement.

Le 2 mai dernier, une réunion publique multi communale (Saint Senoux, Bourg des Comptes, Guignen, Baulon et Lassy), s'est tenue à Guignen. Cette réunion avait pour but de présenter le cadre législatif de la révision du PLU et les résultats des études préliminaires. Ainsi, il a été confirmé que les terrains constructibles ne se trouveront plus que dans l'espace urbain. Seules les extensions limitées, du bâti existant, sera possible hors de la zone urbaine.

Le recensement des zones humides a été effectué, et les résultats seront présentés à la commission ad hoc à la fin du mois de mai.

Le prochain PLU est prévu pour une durée de 15 années, soit jusqu'en 2033, puisque la date de son acceptation est toujours prévue au courant 2018. Néanmoins, il n'est pas exclu que pour des raisons techniques, le PLU existant soit modifié, afin d'en adapter certaines règles nécessaires pour de nouveaux projets, qui ne pourront pas attendre le nouveau document d'urbanisme.

Concernant les travaux, le maître d'œuvre pour la rénovation de la rue de la Vallée et de la continuité piétonne de la rue de la Croix Saint Michel, a été choisi. Les travaux devraient avoir lieu à l'automne prochain.

En ce qui concerne la rénovation de la salle des fêtes, initialement prévue en deux fois (extérieur, puis intérieur), nous serions plutôt enclins à effectuer les travaux globalement. Dans ce cadre, un dossier programme va être élaboré, puis un appel d'offre pour une maîtrise d'ouvrage sera lancé

Pour l'enceinte sportive, le terrain principal a besoin d'une importante intervention cette année, afin de maintenir la structure en bon état. Le Conseil municipal en a voté le principe, et l'intervention a eu lieu. Néanmoins, le département se trouvant en stress hydrique, nous espérons un peu de précipitations afin que la réfection de la pelouse trouve sa pleine efficacité.

Cette année, les Arts2rues, sur le thème du moyen Age, auront lieu le samedi 10 juin et commenceront vers 15h avec l'arrivée de la caravane de Samarkand, nous attendons des chameaux, des yaks, des chevaux et d'autres animaux. Comme d'habitude, des ateliers pour les enfants (tir à l'arc, blason, maquillage), une initiation à la musique médiévale, divers spectacles et artistes... En fin de journée, il sera possible de dîner sur place, avec les propositions des artisans, commerçants et producteurs de la Commune. Enfin, la journée s'achèvera par le désormais traditionnel spectacle de feu, toujours aussi magique.

Le Maire

Directeur de la publication	D. LE CHÉNÉCHAL
Rédacteur en chef	V. LE DUC
Comité de rédaction	membres de la commission communication
Tirage	700 exemplaires
Impression	Imprimerie Castelbriantaise

imprimé sur papier recyclé

VIE MUNICIPALE p. 3-6



« arrêté préfectoral du 12/04/2017 »

VIE ASSOCIATIVE p. 7



VIE SCOLAIRE p. 8



« Découverte d'un breakfast »

VIE CULTURELLE p. 9-11



« Le mois Malgache »

VIE PRATIQUE p. 19-21



VIE JEUNESSE p. 14-18



« Rencontre Intergénérationnelle »

Dossier

Le budget communal

p. 12 à 13



1ère Rencontre Intergénérationnelle de Lassly

SEANUTZ Au programme
Tournoi de Table Tennis et Multisport
Jeux géants en bois

Venez participer avec vos enfants à ce moment de convivialité.

JEUDI 28 JUIN
de 16h à 17h au
LOU STADE

Organisé par l'Espace Jeunes de Lassly

Parution du prochain bulletin Le Lien N°136

Parution du prochain bulletin de **juillet 2017** semaine du **24 juillet 2017**.
Les articles pour Le **Lien n° 136** sont à déposer en Mairie ou à envoyer par e-mail : **adjoint3.lassy@orange.fr** pour le **dimanche 2 juillet 2017**. **Spécifier en objet sur le mail : Article pour le LIEN.**
La commission demande que les articles soient de 15 à 20 lignes maximum, ils peuvent être accompagnés d'un logo, d'une image, ou d'une ou plusieurs photos. La relecture du LIEN est assurée par le comité de rédaction. Ce dernier s'autorisera de revenir vers les auteurs des articles si les informations le nécessitent avant leur parution.

LA VIE MUNICIPALE

Comptes rendus des conseils municipaux

Nous vous rappelons que les comptes rendus complets des réunions sont disponibles à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la commune : <http://www.lassy35.fr/>

Séance du conseil municipal du 24 mars 2017

- **FINANCES : VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2017**

Les résultats budgétaires 2016 et les budgets primitifs 2017 sont présentés dans le dossier central

- **PERSONNEL COMMUNAL : ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE : RECRUTEMENT D'UN AGENT SAISONNIER AU SEIN DES SERVICES TECHNIQUES**

Considérant la nécessité de créer un emploi non permanent entre avril et septembre 2017 afin de renforcer ponctuellement les services techniques durant la période printanière et estivale, en conséquence, il est autorisé le recrutement d'agents non titulaires de droit public pour faire face temporairement à des besoins liés :

- à un accroissement saisonnier d'activité, dans les conditions fixées à l'article 3 2 de la loi susvisée, pour une durée maximale de six mois, compte tenu, le cas échéant, du renouvellement du contrat, pendant une même période de douze mois consécutifs.

L'agent devra justifier d'une expérience professionnelle dans le secteur des espaces verts. La rémunération sera déterminée au grade d'adjoint technique échelon 1, indice brut 347, indice majoré 325.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'adopter la proposition du Maire de modifier le tableau des emplois et donc d'accepter le recrutement temporaire d'un adjoint technique.

Séance du conseil municipal du 21 avril 2017

- **AMENAGEMENT DU TERRITOIRE- ENFANCE : AVENANT A LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LES BRUYERES**

Mme Véronique LEDUC, 2^{ème} adjointe en charge de la jeunesse, a présenté les termes de la convention avec les Bruyères concernant l'Accueil de loisirs pour l'année 2017.

L'association Loisirs et Culture assure une mission d'animation en mettant en œuvre l'organisation, l'animation et le fonctionnement d'un accueil de loisirs pour les enfants de 3 à 14 ans.

Cette mission est effectuée durant toutes les périodes de vacances scolaires (au centre à Bréal sous Montfort) et les mercredis après midi (sur la commune de Baulon). La convention prend effet au 1^{er} janvier 2017 pour une durée d'1 an renouvelable par avenant chaque année.

Le montant de la participation pour l'année 2017 demandée à la commune de Lassy s'élève à la somme de 27 745€ (contre 26 155€ en 2016). Ce montant est en augmentation par rapport à l'année 2016 car le centre de loisirs des Bruyères souhaite y inclure le coût du transport en car entre Lassy et Baulon le mercredi après midi.

Vu l'avis favorable du Bureau municipal du 11 mars 2017, vu l'avis favorable de la commission Finances du 13 avril 2017 et considérant l'intérêt pour les familles de disposer d'un tel centre de proximité, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité après en avoir délibéré d'accepter les termes de la convention de partenariat et le versement de la participation de 27 745€ demandée pour l'année 2017.

- **SUBVENTIONS. – FINANCES : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA LECTURE PUBLIQUE**

Dans le cadre du volet 3 du Contrat de Territoire Départemental, la Commune de Lassy peut bénéficier d'une subvention pour l'acquisition de CD, DVD, supports numériques et animations.

Le montant plancher de dépenses communales doit être de 2 000€, sachant que le Département prend en charge 50% de la dépense, soit 1 000€.

Le Conseil Municipal a donc décidé de solliciter une subvention du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine au titre du volet 3 du Contrat de territoire, pour l'acquisition de DVD, CD, supports numériques et animations.

LA VIE MUNICIPALE

• MARCHES PUBLICS. – TRAVAUX : PROPOSITION D'HONORAIRES POUR L'AMENAGEMENT DE LA RUE DE LA VALLEE ET DE LA CROIX ST MICHEL

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue de la Vallée et de la Croix St Michel, il est proposé de retenir un assistant à maîtrise d'ouvrage dont le rôle est de réaliser les études et de suivre la réalisation des travaux pour le compte de la commune.

Le cabinet Celtic (St Méen le Grand), qui a suivi également les travaux de la rue du Presbytère, a été consulté.

La proposition d'honoraires élaborée par le cabinet Celtic porte sur les travaux suivants :

- rue de la Vallée : réaménagement total de la voirie, création d'un trottoir et marquage de stationnement, busage du fossé
- rue de la Croix St Michel : création d'un cheminement piéton sécurisé en rive sud de la voie sur une longueur d'environ 450 m
- création de ralentisseurs sur la rue Pierre Marie Josse

Le cabinet Celtic a remis une proposition sur la base d'un taux de rémunération à 4.5% du montant des travaux arrêté en phase Projet, avec un maximum d'honoraires plafonné à 6 750€ HT.

Le bureau municipal réuni le 8 avril 2017 a émis un avis favorable à cette proposition.

Le Conseil Municipal, a accepté la proposition d'honoraires du cabinet Celtic sur la base d'un taux de rémunération de 4.5 % du montant des travaux, plafonnée à 6 750€ HT.

• DECISIONS BUDGETAIRES. – TRAVAUX : LEVES TOPOGRAPHIQUES RUE DE LA VALLEE ET RUE DE LA CROIX ST MICHEL

Avant d'entamer les études concernant les réaménagements des rues de la Vallée et de la Croix St Michel, il est nécessaire d'effectuer des levés topographiques des voies concernées.

Deux cabinets de géomètres ont été sollicités : Quarta (Bruz) et Equimos (Bain).

Les devis figurent ci-dessous :

- Quarta : 1 694.56€ HT
- Equimos : 1 995.00€ HT

Le Conseil Municipal a décidé de retenir la proposition du cabinet de géomètres Quarta.

• AMENAGEMENT DU TERRITOIRE. – TRAVAUX : ENTRETIEN DU TERRAIN DE FOOTBALL

Olivier SOUTIF, conseiller municipal délégué en charge de la gestion des équipements sportifs, a présenté la proposition de M. Bagot concernant le regarnissage (arrachage des mauvaises herbes, régénération du gazon puis sablage) du terrain de football de Lassy.

Le devis demandé auprès de M. Bagot s'élève à 1 490€ TTC auquel il faut ajouter l'achat du sable (environ 600€).

Le Conseil Municipal a accepté la proposition de M. Bagot pour un montant de 1 490€ TTC et conditionne la réalisation de ces travaux, au regard de la situation de sécheresse actuelle, à la possibilité d'assurer un arrosage régulier de la pelouse du terrain de football.

ETAT CIVIL

• Avis de naissances : 3

Les naissances ne paraissent plus dans le bulletin municipal. Les avis transmis par les communes du lieu de naissance ne peuvent plus être utilisés à d'autres fins que les actes d'Etat Civil de la commune du domicile.



• Mariage :

Mathieu PANDAURE et Gwénaelle ROUXEL : le 15 avril 2017



• Décès :

Lucas DEVERRE MESLIN le 13 avril 2017 à Rennes



LA VIE MUNICIPALE

SITUATION DE SÈCHERESSE ET RESTRICTIONS POUR ÉCONOMISER L'EAU

L'arrêté préfectoral du 12 avril 2017 explicite les différentes restrictions concernant la consommation en eau potable du fait de la sécheresse que le département traverse cette année. Pour précision, Il existe également des restrictions qui concernent plus particulièrement les communes :

- Interdiction de lavage de la voirie (chaussées, trottoirs, caniveaux) sauf usage de balayeuses automatiques ou impératifs sanitaires
- Interdiction d'arroser les pelouses, massifs floraux ou arbustifs, publics ou privés, entre 8h et 20h.
- Interdiction d'arroser les terrains de sport (stades, golf) entre 8 heures et 20 heures
- Fermeture des fontaines publiques qui ne disposent pas d'un circuit fermé pour l'eau
- A partir du 1^{er} juillet, les stations d'épuration, de capacité nominale supérieure ou égale à 2 000 équivalents habitants, qui relèvent du régime de la loi sur l'eau devront respecter, en moyenne sur la période d'alerte sécheresse, une concentration en phosphore inférieure ou égale à 1mg/L

L'eau est précieuse, économisons-la !

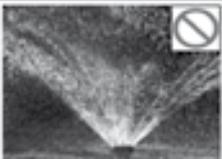
L'Ille-et-Vilaine connaît cette année un fort déficit en pluie. A ce jour, nous manquons de 3 mois de pluie par rapport à une année à pluviométrie normale. Cette situation a amené le Préfet à placer le département en état d'alerte, niveau 2. L'arrêté sécheresse, signé le 12 avril 2017, demande aux professionnelles et aux particuliers de limiter au maximum leur consommation d'eau.

Que dit l'arrêté sécheresse pour les particuliers ?

Sont interdits



Le remplissage et la vidange des piscines familiales à usage privé*
* Sauf si le remplissage est lié à la sécurité de l'ouvrage ou des utilisateurs



Interdiction d'arroser les pelouses, massifs floraux ou arbustifs, entre 8h et 20h *
* L'interdiction sera peut-être totale courant de l'été. Une restriction pourra également toucher les potagers



Le lavage des voitures hors stations professionnelles équipées de système à haute pression ou recyclage



Le nettoyage les façades, terrasses, murs, escaliers et toitures*
* Sauf pour les professionnels équipés de lances à haute pression

Les alternatives



Baignade dans une piscine ou un plan d'eau de son secteur



Lavage dans une station professionnelle équipée d'un système à haute pression ou de recyclage



Appel à un professionnel équipé de lances à haute pression

LA VIE MUNICIPALE

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi	9h00 - 12h00	16h00 - 18h00
Mardi		16h00 - 18h00
Mercredi	9h00 - 12h00	
Jeudi	9h00 - 12h00	15h00 - 18h00
Vendredi	9h00 - 12h00	15h00 - 18h00
Samedi	9h00 - 12h00	



LA VIE ECONOMIQUE

VENDRE A LOUER VENDRE A LOUER

YSIMMO35, L'AGENCE IMMOBILIERE DE LASSY



Yvon STEPHANT, Lasséen depuis 2005, a créé son agence immobilière il y a maintenant 6 ans sur la commune. Ayant travaillé 10 ans pour un gros réseau d'agences sur l'Ille et Vilaine, il créait à partir de chez lui, Yvon Stephant Immobilier, YSIMMO35.

Sans doute avez-vous vu régulièrement les panneaux « VENDU » affichés sur telle maison ou sur tel terrain à Lassy ! ou sur Baulon, Goven, Guignen ou encore Guichen.

« Connaissant parfaitement la commune pour y habiter depuis longtemps, en créant YSIMMO35, il est apparu très vite indispensable d'offrir aux vendeurs et aux acheteurs une prise en charge complète de la commercialisation;

L'estimation des biens ainsi que les démarches administratives, bien sûr gratuites, n'étant que la partie visible, il est aujourd'hui nécessaire de renseigner les gens sur l'aspect juridique et fiscal compte tenu de l'évolution incessante des lois et décrets et d'assurer un suivi qualitatif jusqu'à la vente définitive. »

**Vous avez un projet immobilier ?
YSIMMO35 à LASSY :
Yvon STEPHANT au 06.49.80.61.68.**

VENDRE A LOUER

A LOUER A VENDRE



LA VIE ASSOCIATIVE

ASSOCIATION SOURIRE MALGACHE

19 rue de la Touchette – 35580 LASSY
Tél : 02 99 42 06 74
souriremalgache@free.fr
www.souriremalgache.org



En partenariat avec notre association, la bibliothèque de Lassy vous a proposé de découvrir Madagascar durant tout le mois de mars : exposition photos dans le hall du pôle intergénérationnel, ateliers cuisine et ateliers bricolage. Merci à tous ceux qui y ont participé, et merci à Louise pour l'organisation.

L'ASSOCIATION DES TRAVAUX MANUELS DE LASSY

L'Association des TRAVAUX MANUELS de LASSY vous propose pour la saison 2017-2018 des ateliers adultes le lundi soir de 20h45 à 22h15, encadrés par Madame Stéphanie HIGNOU, Plasticienne à GOVEN, sur les thèmes suivants : céramique, modelage de masques et mosaïque.



Nous vous rappelons également que notre Association peut vous proposer d'autres ateliers (lundi soir et jeudi matin) tels que couture, broderie, tricot, crochet, bijoux en pâte de verre, cartonnage... N'hésitez pas à venir nous rencontrer lors de nos ateliers.

La Présidente et les membres du Bureau de l'Association des TRAVAUX MANUELS de LASSY.

L'ASSOCIATION PONT DE PIERRE



L'association Le Pont de pierres a réhabilité un chemin communal entre la route des Fontenelles et le parking de l'espace naturel de la Vallée du Canut.

Il a fallu deux demi journées de travail à une équipe d'une dizaine de bénévoles pour rendre accessible ce joli chemin de campagne.

Nous vous invitons à le découvrir.



LA VIE SCOLAIRE

FÊTE DES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

Fête des fruits et légumes frais Les médiathèques de Baulon, Lassy et le service restauration ont décidé de participer à la fête des fruits et légumes, (fête nationale qui se déroule du 16 au 25 juin). A Lassy, nous prévoyons un atelier à partir de 6 ans, ouvert à tous et gratuit, le mercredi 21 juin à la médiathèque.

Louise animera un atelier lecture de 15 h 30 à 16 h 30 dans la médiathèque. Au programme : différentes lectures d'album (quel radis dis donc ? la princesse qui détestait les légumes, les carottes sont cuites, la fin des haricots), lecture d'un ou deux kamishibai (1,2 Pois, Mon grand-père avait un verger). Christophe prendra la suite avec un atelier cuisine dans la salle multifonction de 16 h 30 à 17 h 30. Un goûter sera tout d'abord proposé avant l'élaboration d'une recette suggérée sur le site de l'Interfel. Si certains parents veulent venir, Christophe leur proposera des choses un peu plus techniques (décoration avec des radis, ...). L'enfant découvrira l'élaboration d'un plat à base de fruits et légumes mais aussi son parcours grâce à des fiches métiers (du maraîcher au cuisinier). Christophe utilisera les fruits et légumes que les enfants auront fait pousser lors de l'activité jardinage en TAP (Fraises, Menthe, Radis, salades, haricots verts, petits pois, concombre). Ils auront ainsi vu l'évolution de la graine (ou du plant) au plat. En terme de communication, bien que des affiches sont proposées par l'Interfel, Louise referra une affiche pour l'atelier du 21 juin, reprenant le logo national. L'affiche sera déclinée en flyers à distribuer, sur le site internet de la commune, de VHBC, etc.



BREAKFAST AT LASSY SCHOOL !

Le 27 avril 2017, le restaurant municipal a concocté un petit déjeuner anglais aux 90 élèves des classes de CE 2, CM 1 et CM 2. Christophe RABIN, chef cuisinier, Ginette RASTEL second de cuisine et Catherine DUBOIS, aide cuisinière, ont proposé un british menu avec des recettes sucrées salées : bacon, omelette, saucisses, pancakes, muffins, beans...



Les animations de juin

En juin à la médiathèque de Lassy



MERCREDI D'ÉVEIL

Le mercredi 14 juin, à 10 h, les 0-3 ans sont invités à la médiathèque pour la dernière séance avant la pause estivale !

INFORMATIQUE

Un bug sur votre ordinateur ? Chaque mardi soir, à la médiathèque, de 16 h 30 à 18 h, Jean-Michel, informaticien à la retraite, répond gratuitement à vos questions en matière d'informatique. Prise de rendez-vous obligatoire.

ARTS 2 RUES

Retrouvez la médiathèque au festival des Arts2rues le samedi 10 juin, à partir de 15 h, dans le bourg de Lassy. L'équipe de la médiathèque propose aux enfants et à leurs accompagnateurs de réaliser leur blason familial, comme les grandes familles du Moyen-Âge.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

Par téléphone au 02 99 42 02 87
Par mail : mediatheque.lassy@gmail.com
ou sur le site web www.lassy35.fr

ONCE UPON A TIME

La séance de lecture en anglais et français, Once upon a time, revient le samedi 17 juin à 10 h. Un temps aussi bien pour les petits que pour les grands, pour les débutants que pour les bilingues.

FÊTE DES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

La médiathèque de Lassy et le restaurant scolaire vous invitent à découvrir les fruits et légumes ! Le mercredi 21 juin, de 15 h 30 à 16 h 30, Louise vous donne rendez vous à la médiathèque pour un atelier lecture et ludique autour des fruits et légumes. Retrouvez ensuite Christophe, le chef cuisinier, pour un atelier cuisine à l'espace jeunes, de 16 h 30 à 17 h 30. Ateliers gratuits et ouverts à tous.

LISEUSES

La médiathèque vous propose désormais d'emprunter gratuitement des liseuses pour découvrir une nouvelle façon de lire. Pratiques et légères, ces liseuses vous permettent d'accéder à plus d'une vingtaine de livres (romans, documentaires, classiques). Chaque adhérent peut les découvrir sur demande, gratuitement.

LASSY LES ARTS 2 RUES

Samedi 10 Juin

Toutes infos
sur le site
www.lassy.fr

La caravane de Samarkand partira à 14h30 chercher enfants et parents en passant dans les lotissements « des chettes » et « les hauts thébault » pour venir place St Martin. Chameaux, yaks, lapin, canard, personnages féériques, moyenâgeux avec leur charrette et des bulles géantes lanceront le début des festivités.

A partir de 15h, les ateliers seront accessibles : maquillage, sculpture de ballons, découverte d'instruments médiévaux, la création de son blason avec les bénévoles de la médiathèque et Louise, Tag Archery avec Camille l'animateur et des jeunes bénévoles, Tir à l'arc avec les bénévoles du club de l'UCBL, mais n'oublions pas les balades à dos de chameaux ou de yaks pour les enfants agrémentés de contes animaliers.

Des spectacles à heure fixe seront aussi à découvrir : « l'œuf du dragon », « dressage équestre », « sur les chemins du moyen âge », « duel à l'épée ». Pour clore la journée, **à partir de 22h**, un **spectacle de feu** débutera par des cracheurs de feu à cheval grâce aux Baladins de la vallée d'argent, puis, deviendra burlesque avec la compagnie Artflex.

Pendant toute la manifestation **une restauration sur place sera possible** : l'après-midi grâce aux associations (buvette, crêpes, gaufres, beignets, glaces, bonbons ...). **A partir de 20h**, un **banquet médiéval** sera assuré par des commerçants, producteurs et artisans de Lassy. Menus pour adultes (10 euros avec un cochon grillé préparé par Mr MOUCHOUX) et enfants (5 euros Pizzas préparées par Mr Calvar). **Repas sur réservation à la boulangerie ou au Sympathic bar.** Le banquet médiéval sera agrémenté de divers spectacles de jonglerie, de magie animalière, saynètes burlesques.

Encore un beau programme qui vous attend petits et grands. Alors au 10 juin à LASSY.

LA VIE CULTURELLE

LA VIE DANS L'ESPACE INTERGÉNÉRATIONNEL À LASSY

Pendant le mois de mars, la médiathèque co-organisait avec l'association Sourire Malgache, un mois dédié à Madagascar. Pliage de nems malgaches, découverte de l'école, exposition photos sur la faune, les villages, les métiers, fabrication de "caca pigeon", fabrication d'un porte-monnaie, initiation au macramé, ...



Les ateliers proposés étaient riches et variés. Au total, une soixantaine de personnes ainsi que les enfants de l'école à partir de la grande section, ont pu découvrir ce beau pays, à travers le travail de l'association.



D'autres animations seront proposées au mois de mai et juin par l'équipe de la médiathèque.



Après un atelier d'initiation à la broderie en mai, la médiathèque invite le **Moyen-Âge** entre ces murs. Applications sur les tablettes et livres (cuisine, histoire, documentaires pour enfants) vous seront proposés pour être incollable sur cette grande période. Une thématique qui intervient en amont du **6e festival des Arts2rues**. Durant le festival, la médiathèque sera présente avec un stand héraldique. L'occasion pour toutes les familles de créer leur blason !



Après le Moyen-Âge, la médiathèque vous fera découvrir les **fruits et légumes**, lors de la fête nationale des fruits et légumes frais. **Le mercredi 21 juin**, la médiathèque s'associe à Christophe Rabin, chef cuisinier de la commune. **Deux ateliers** sont proposés : un atelier lecture à la médiathèque de 15 h 30 à 16 h 30 et un atelier cuisine de 16 h 30 à 17 h 30 dans le hall du pôle intergénérationnel.

Forte de son succès, « Once upon a time », une **lecture en anglais et français** à partir de 6 ans, est reconduite le samedi **17 juin à 10 h**.

Le **café littéraire Volubi'livres** investit une nouvelle fois les locaux le **samedi 24 juin à 14 h 30** et invite les amoureux des livres à venir nous parler de leur coup de cœur autour d'un bon café.

Enfin, pour amorcer l'été en beauté, **l'espace jeunes et la médiathèque** s'associe une nouvelle fois et vous proposent la **2^e édition de « Belle nuit à Lassy »**.

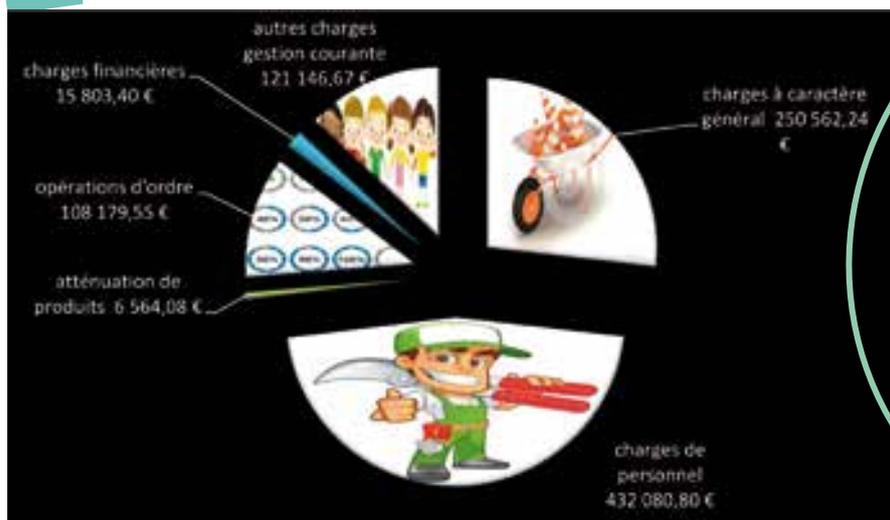
Cette **nocturne** se déroulera **le mercredi 5 juillet de 17 h à 21 h**. Grands jeux, film surprise, jeux de société, lecture, ... Venez partager ce beau moment avec nous !



Exécution du budget 2016

Le budget communal se divise en deux sections : la section de Fonctionnement, dédiée aux services municipaux pour assurer le fonctionnement quotidien de la commune et la section d'Investissement qui permet d'améliorer les structures municipales et le cadre de vie.

1 / Les dépenses de fonctionnement : 934 336.74 €



Les charges à caractères générales correspondent aux dépenses courantes nécessaires au bon fonctionnement de la commune (factures EDF, entretien des routes et des bâtiments, assurances...)
 Les autres charges de gestion courantes sont le financement du service départemental d'incendie et de secours, le centre aéré et la halte garderie, les subventions aux associations, les indemnités des élus...
 Les charges financières sont les intérêts de la dette.
 Les opérations d'ordre comprennent notamment les dotations aux amortissements.

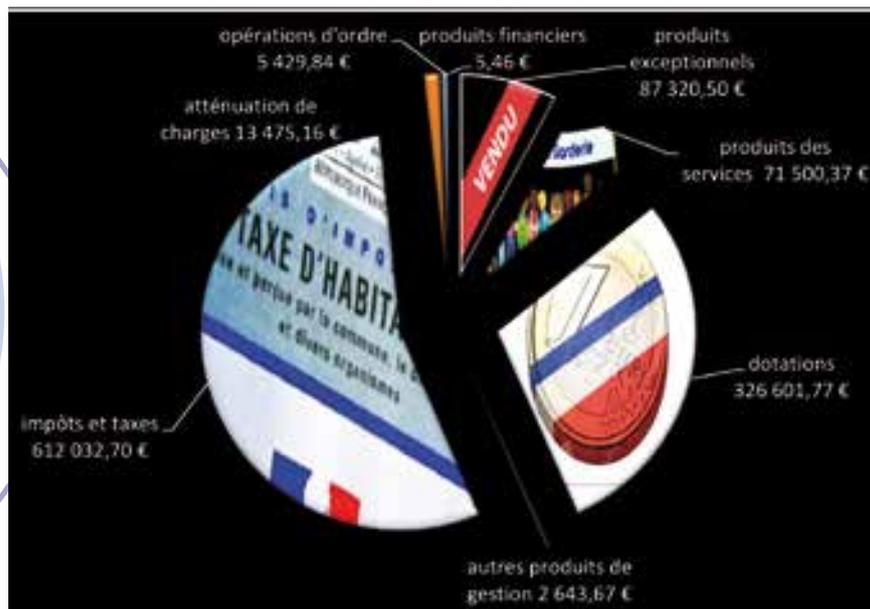
2 / Les recettes de fonctionnement : 1 119 009.47 €

Le chapitre Impôt et taxes comprend la taxe d'habitation, la taxe foncière et la taxe d'aménagement.

Les dotations sont alimentées par la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat aux communes.

Les produits de services sont constitués des recettes de location de la salle des fêtes, de la garderie...

Les produits exceptionnels proviennent de la vente d'un bâtiment communal.



3 / Les résultats 2016

Section	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses 2016	934 336.74 €	301 018.93 €	1 235 355.67 €
Recettes 2016	1 119 009.47 €	662 942.08 €	1 781 951.55 €
Résultat de l'exercice 2016	184 672.73 €	361 923.15 €	546 595.88 €

L'excédent de clôture de la section de fonctionnement est de 184 672.73 €, l'excédent de clôture de la section d'investissement s'élève à 683 227.04 €. Le résultat global représente donc un excédent global de clôture de 867 899.77 €.

Communal

Budget primitif 2017

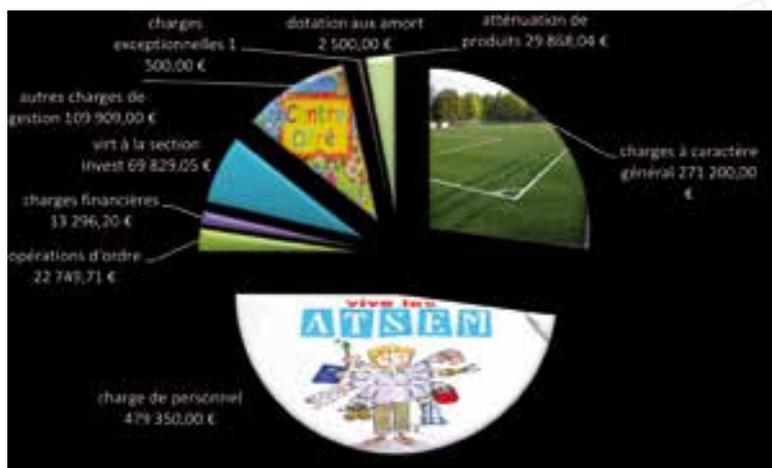


1 / Les taux d'imposition 2017

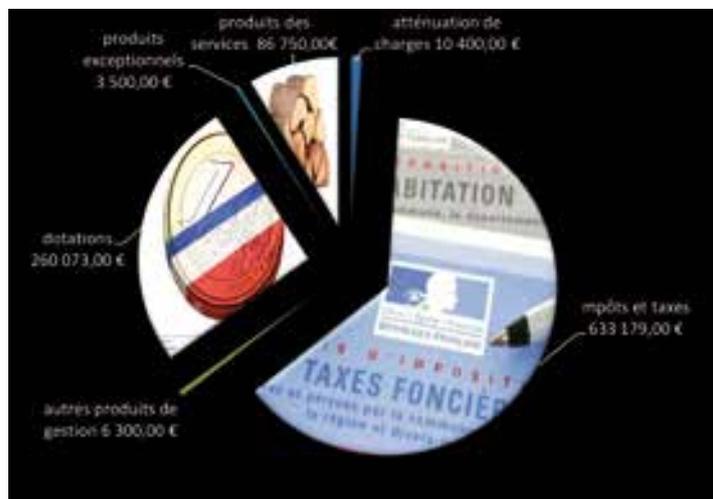
Taxes	Taux 2017
Habitation	14,33 %
Foncier bâti	14,33 %
Foncier non bâti	40,80 %

Stagnation des taux depuis 2010.

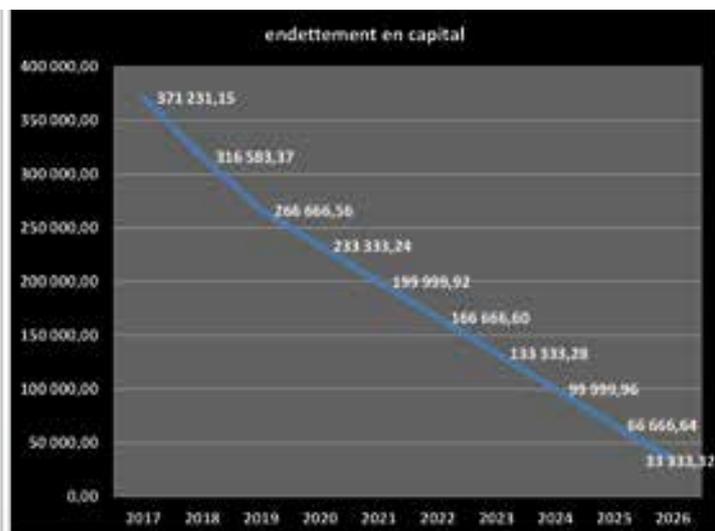
2/ Les dépenses de fonctionnement : 1 000 202.00 €



3/ Les recettes de fonctionnement : 1 000 202.00 €



4/ La dette communale



Fin 2016, le taux d'endettement de la commune était de 2.3 (il faut 2.3 années de capacité d'autofinancement pour rembourser l'intégralité de la dette communale).

ESPACE JEUNES

Les vacances de février, les activités illustrées en photos



Atelier Smoothies aux fruits



Après-midi sport / handicap



Sortie Bowling parents /jeunes

La prochaine fois j'espère que vous serez un peu meilleur.

La non mobilité n'est pas un frein aux différents sports !

Initiation à la cécipétanque



Atelier Cuisine spécialité Malgache

Merci à l'association Sourire Malgache





Les vacances d'avril, les activités illustrées en photos

L'espace jeunes était ouvert pendant les vacances de Pâques du lundi 10 au vendredi 21 avril, quatre jours – de 14 ans et quatre jours + 14 ans. Une fréquentation toujours aussi haute puisque nous avons été complet chaque jour pour les – de 14 ans sauf la sortie piscine et pour les plus grands environ 10 jeunes par jours étaient présents.

Ces vacances ont été marquées par la **1^{ère} rencontre intergénérationnel le jeudi 20 avril** organisée par l'espace jeunes au city stade de Lassy. Une trentaine de personnes de tous âges est venue jouer, échanger, défier les plus petits comme les plus grands aux nombreux jeux géants en bois installer sur le plateau. Un goûter était offert pour terminer ce bel après-midi multi générationnel.



Sortie Tag Archery +14 ans



Atelier Pixel Arts – 14 ans



LA VIE ENFANCE / JEUNESSE



Sortie Course d'orientation au Bois de la Musses à Baulon, organisé par l'OCAS avec les différents espace jeunes du territoire.

UN PROJET « GRAFFITI » À L'ESPACE JEUNES DE LASSY

Le projet « Graff » a débuté le 25 avril avec un petit groupe de jeunes et Régis BOUR, artiste plasticien, qui a répondu à une demande d'animateur pouvant conduire un tel projet. Le projet consiste en différents temps nécessaires à la réalisation de la fresque prévue sur le cabanon près du plateau sportif, repeint à l'occasion. Ainsi il sera restauré et se fondera dans le paysage. Tout d'abord 2 séances sont consacrées à la conception, puis une à la conception de la maquette en infographie pour terminer par l'atelier de réalisation du graffiti sur le mur du cabanon. A ce jour après 2 séances de discussions et de travail, cinq ébauches ont été réalisées, proposées à la validation du dessin final. Les jeunes n'ont pas manqué de créativité et de diversité dans leur maquette. Place à la démocratie et à la réalisation par la suite. A vos bombes et masques !



LA VIE ENFANCE / JEUNESSE

Les vacances estivales arrivent

ANIMATION JEUNESSE

Été 2017
du 10 au 28 juillet

> Guichen
> Guipry-Messac

À Guichen

Un accueil à la semaine

12-14 ans

Choisis ton parcours !

Sport, aventure, musique, expression et création, à toi de choisir... En bonus un grand jeu et une activité exceptionnelle.

15-17 ans

Fais ta prog' !

Tu vas préparer les semaines de vacances avec les animateurs. Initiatives, événements, sorties et animations. Fais ton choix et éclate-toi !

12-17 ans

Biouac un soir par semaine

Une soirée et une nuit exceptionnelles !
Dates : 12/07, 20/07, 27/07

Des séjours détente

12-14 ans

Nature et rivière

Du 18 au 21 juillet
Direction La Roche-Bernard, pour une aventure inoubliable ! Au programme, balades à vélo, activités nature, pèche... Ce séjour, permettra de découvrir ce site exceptionnel du Morbihan, dans la bonne humeur, et dans la détente !

15-17 ans

Quartiers d'été

Du 18 au 21 juillet
Une proposition pour les plus grands. L'originalité ? Les jeunes participeront au festival Quartiers d'été et pourront en être bénévoles. Toutes les idées sont les bienvenues. Ce sera le groupe de vacanciers qui organisera son séjour !

12-14 ans

Bonzette, playa et c^{ie}

Du 25 au 28 juillet
Ce séjour se déroulera au Pouliguen, en Loire Atlantique, et permettra au groupe de pratiquer des activités nautiques en bord de mer, tout comme de « se la couler douce » pendant 4 jours : voile, bonzette, baignades, etc., seront au rendez-vous !

Contacts

Organisation-administration

Clad-UFCV
Mairie de Guichen - Place Georges le Cornec
35580 Guichen - 02 99 57 06 43

Lieu d'accueil

Complexe sportif Henri Brouillard
Pont-Réan - 35580 Guichen
Tél. (en cas d'urgence) : 02 99 42 29 42

Structures jeunesse

Bourg des C^{ie}	Goven
06 11 61 73 21	06 63 52 95 74
Lassy	Saint-Senoux
02 99 42 03 33	06 10 37 47 21

Modalités

- Arrivée dès 10h - Départ à 17h30 (ramassage en car possible, horaires en page transports).
- Apporter son repas du midi.

Conditions d'inscription

- Résider sur le territoire de Vallons de Haute Bretagne Communauté
- Être âgé de 12 ans ou avoir effectué son année de 6^{me}.
- Papiers à fournir
- Compléter la fiche d'inscription et la fiche sanitaire.
- Fournir un justificatif CAF de quotient familial
- Fournir une attestation préalable à la pratique des activités nautiques (le brevet de natation ne suffit pas. Renseignements auprès des piscines)

Paiement

- **Accompé à l'inscription :**
- 30 € pour une semaine, 70 € pour un séjour.
- par chèque à l'ordre de l'UFCV, en espèces ou par chèque vacances ANCV.

Solde :

- A réception de facture.
- Aide aux vacances CAF acceptés.

Annulation :

- Toute semaine annulée ne sera remboursée que sur présentation d'un justificatif
- Toute journée d'absence ne pourra être déduite de la facturation (forfait semaine).

Transport

Secteur de Guichen

Ligne A

Bourg des Comptes/Saint-Senoux/Guichen/Pont-Réan

Horaires aller		Horaires retour	
Bourg des Comptes	9h30	Départ de Pont-Réan	17h30
Saint-Senoux	9h40	Guichen	17h40
Guichen	9h50	Saint-Senoux	17h50
Arrivée à Pont-Réan	10h00	Bourg des Comptes	18h00

Ligne B

Guignen/Lassy/Baulon/Goven

Horaires aller		Horaires retour	
Guignen	9h20	Départ de Pont-Réan	17h30
Lassy	9h30	Goven	17h40
Baulon	9h40	Baulon	17h50
Goven	9h50	Lassy	18h10
Arrivée à Pont-Réan	10h00	Guignen	18h20

Inscriptions

(cocher les activités choisies)

Secteur de Guichen

Accueil à la semaine

Semaine	Activités	Bivouac
Semaine 1 du 10 au 15 juillet	Grands jeux, structures gonflables	Bivouac du mercredi 12/07
Semaine 2 du 17 au 21 juillet	Plage à St-Malo	Bivouac du jeudi 20/07
Semaine 3 du 24 au 28 juillet	Parc d'attraction Ange Michel	Bivouac du jeudi 27/07

Séjour (confirmation donnée avant le 9 juin - 1 séjour/jeune)

« Nature et rivière », du 18 au 21 juillet (12-14 ans)	
« Bonzette, playa et C ^{ie} », du 25 au 28 juillet (12-14 ans)	
« Quartier d'été » du 18 au 21 juillet (15-17 ans)	

Tarifs

(prix de dossier : 1 €/famille - supplément bivouac : 1,50 €)

Quotient	Tarifs semaines			
	1	2 et 3	Tarifs séjours	
T1	1 à 500	32,08 €	40,30 €	75,30 €
T2	501 à 850	36,28 €	45,35 €	89,95 €
T3	851 à 1100	40,48 €	50,60 €	105 €
T4	1101 à 1400	44,68 €	55,85 €	120,05 €
T5	1401 et plus	48,88 €	61,10 €	135,10 €



LA VIE ENFANCE / JEUNESSE

LA PISCINE DE GUER : INFORMATIONS PRATIQUES DU GISEP

Cours de natation enfants vacances été 2017

Stages de 2 semaines		
Périodes	Mardi au samedi	Lundi au vendredi
du 10/07 au 21/07/17(1) du 24/07 au 04/08/17(2)		18h00 à 18h30
du 11/07 au 22/07/17(1) du 25/07 au 05/08/17(2)	10h00 à 10h30 10h45 à 11h15	
du 08/08 au 19/08/17(3) du 22/08 au 31/08/17(4)	10h30 à 11h00	

TARIFS :

- (1) 90,90 EUR le stage de 9 leçons
(piscine fermée le 14 juillet)
(2) 99,00 EUR le stage de 10 leçons
(3) 90,90 EUR le stage de 9 leçons
(piscine fermée le 15 Août)
(4) 80,80 EUR le stage de 8 leçons

Inscriptions leçons enfants

Périodes / stages	Dates inscriptions	Date limite règlement
JUILLET & AOUT 2017 - Stages (10 leçons)	Du 15 au 20 mai	10 juin
SEPTEMBRE 2017 - A l'année (30 séances)	Du 19 au 24 juin	29 juillet
TOUSSAINT 2017- Stages (10 leçons)	Du 25 au 30 septembre	30 septembre

Inscriptions à l'accueil de la piscine ou par téléphone au 02.97.22.00.66

Horaires d'ouverture au public

Du 1 ^{er} septembre 2016 au 25 juin 2017 « période scolaire »	
MARDI	19h00 à 21h00
JEUDI	12h00 à 14h00
SAMEDI	14h00 à 18h00
DIMANCHE	09h00 à 12h30
FERMÉ les jours fériés en période scolaire.	

Du 10 juillet 2017 au 05 août 2017 « Vacances scolaires »		
LUNDI	14h00 à 18h00	
MARDI	11h30 à 18h00	19h00 à 21h00
MERCREDI	11h30 à 18h00	
JEUDI	11h30 à 18h00	19h00 à 21h00
VENDREDI	11h30 à 18h00	
SAMEDI	11h30 à 18h00	

Du 07 août 2017 au 31 août 2017* « Vacances scolaires »		
LUNDI	14h00 à 18h00	
MARDI	11h15 à 13h00 - 14h00 à 18h00	19h00 à 21h00
MERCREDI	11h15 à 13h00 - 14h00 18h00	
JEUDI	11h15 à 13h00 - 14h00 à 18h00	19h00 à 21h00
VENDREDI	11h15 à 13h00 - 14h00 18h00	
SAMEDI	11h15 à 13h00 - 14h00 18h00	

Du 1 ^{er} septembre 2017 au 03 septembre 2017	
VENDREDI	FERME
SAMEDI	14h00 à 18h00
DIMANCHE	09h00 à 12h30

*FERMÉ de 13h00 à 14h00
FERMÉS LES DIMANCHES ET LES JOURS FÉRIÉS
en période vacances scolaires.

- Evacuation du bassin : 15 minutes avant la fermeture de l'établissement
- Fermeture de la caisse : 45 minutes avant la fermeture de l'établissement
 - Le port du bonnet est obligatoire
 - Les shorts et les bermudas sont strictement interdits

AQUAGYM

8 cours supplémentaires à compter du 1^{er} septembre 2017 Inscription, à la piscine, à partir du lundi 26 juin 2017

Nous totaliserons 16 cours d'aquagym par semaine de septembre à juin 2018.
Tarif : 170 EUR à l'année (30 séances)



Pour tous renseignements, contacter le 02.97.22.58.01 ou E-mail sigep.guer@orange.fr
ou site Facebook Piscine de Guer - Le SIGEP de Guer ne possède pas encore de site internet

L'ADMR DU SECTEUR DE GUICHEN RECRUTE DES EMPLOIS SAISONNIERS



L'ADMR du Secteur de Guichen, Association d'Aide à Domicile auprès de tous les publics (Personnes Agées, Personnes Handicapées, Familles etc...), recherche pour :

- > Les périodes de vacances (Juillet, Août)
 - des Aides à domicile pour de l'aide à la Personne
 - > Tout au long de l'année :
 - des Aides à domicile pour de l'aide à la Personne
 - des Aides à domicile pour de la garde d'Enfants
- Possibilité de petits contrats (étudiants, retraités...)

Permis, véhicule et expérience souhaités.

Tous types d'interventions:

- Ménage, entretien du linge, repassage
- Préparation de repas et aide à la prise de repas
- Aide au lever et au coucher
- Aide à la toilette,
- Courses, accompagnement...

Envoyer une lettre de motivation et un CV à l'attention de la Présidente, Pierrette DALIBOT :
ADMR du Secteur de Guichen
36, rue de la gare
35890 Bourg des Comptes
Ou par Email : guichen.asso@admr35.org

ASSURANCE « RÉPARATIONS FUITES D'EAU » : MÉFIANCE !



Vous venez de recevoir un courrier de Générale des eaux Services vous informant que les canalisations d'eau après compteur ne sont pas couvertes par leurs solutions d'assistance en cas de fuite : prudence ! En effet, l'assurance proposée n'est pas obligatoire et son utilité est loin d'être démontrée.

Le courrier, semblant revêtir un caractère d'urgence, comporte des données précises sur votre adresse, indique une référence de contrat et propose un tarif très avantageux pour la première année de souscription. Néanmoins il reste bien un document publicitaire !

Sur le principe, vous disposez d'un délai de 14 jours à compter de la signature du contrat pour l'annuler. Dans tous les cas, il est préférable d'envoyer votre demande d'annulation par courrier recommandé avec accusé de réception alors même qu'il est indiqué qu'une lettre simple suffit à annuler le contrat.

En cas de doute, n'hésitez pas à prendre contact avec une association de défense de consommateurs qui sera en mesure de vous informer sur la nature du courrier et sur les modalités d'annulation.

CARTE BANCAIRE ET PIRATAGE

- Ne pas acheter en ligne depuis un Wi-Fi public. Les données peuvent en effet être facilement interceptées par une personne malveillante.
- Prêter attention aux sites inconnus / faux sites Internet. Mieux vaut privilégier les achats sur des sites Web connus ou au moins s'assurer qu'il y a bien une adresse en France et des coordonnées valides.
- Veiller à ce que le site sécurise la transaction bancaire. L'adresse doit démarrer par HTTPS et/ou disposer d'un petit cadenas.
- Utiliser la double sécurité. De nombreuses banques proposent désormais la 3D Secure, c'est-à-dire l'envoi par mail ou sms d'un code pour valider la transaction.
- Ne jamais enregistrer une carte de paiement sur une application smartphone ou dans le navigateur de l'ordinateur. Ces terminaux ne sont en effet pas nécessairement conçus pour garantir une sécurité optimale des données bancaires.

la carte ; il est donc important de conserver cette information. Afin de prouver votre opposition, elle devra aussi être confirmée sans délai par lettre recommandée à votre banque.

Pour aller plus loin

L'INC, Institut national de la consommation, a réalisé 3 fiches pratiques qui peuvent aider à sécuriser sa carte bancaire et ses achats en ligne :

- La carte bancaire
- Le paiement sans contact
- Le portefeuille électronique ou numérique.

Elles sont disponibles à l'accueil de la Mce ou en téléchargement sur www.conso.net.

En cas de litige, les associations de défense des consommateurs peuvent vous aider : retrouvez toutes les permanences des associations de consommateurs de la Mce sur <http://www.mce-info.org/pratique/>.

Que faire en cas d'opération frauduleuse ?

Faire immédiatement opposition en appelant le numéro communiqué par votre banque ou le numéro spécial du serveur interbancaire : 0892 705 705. Lors de votre appel, vous devrez communiquer le numéro à 16 chiffres et la date d'expiration de



COMMENT PROTÉGER SON SMARTPHONE DES LOGICIELS MALVEILLANTS ?

Depuis son smartphone, on consulte l'état de ses comptes bancaires sur internet, en quelques secondes et à tout instant. Pourtant, la vigilance est de mise, car les téléphones portables ne sont pas à l'abri des « malwares », ces logiciels malveillants créés pour détourner les données personnelles et financières qui se trouvent sur les appareils. Pour protéger ses données personnelles, le détenteur d'un smartphone ou d'une tablette doit se soumettre à plusieurs règles simples :

- Télécharger des applications uniquement sur des sources connues

Avant d'installer une application, il est recommandé de consulter les commentaires et les notes d'autres utilisateurs, mais aussi de vérifier le type de données auxquelles le gestionnaire de l'application peut accéder, et notamment de refuser le partage des données avec des parties externes.

- Ne pas cliquer sur les liens ou les pièces jointes d'e-mails ou de sms non sollicités

- Se déconnecter des sites sur lesquels vous avez effectué un paiement

Il est très important de supprimer ses noms d'utilisateurs ou mots

de passe sur les navigateurs mobiles ou les applications, car en cas de vol du téléphone ou de la tablette, n'importe qui peut se connecter sur les comptes du détenteur. Une fois la transaction effectuée, il faut donc se déconnecter du site ou refermer le navigateur. De même, les transactions bancaires ou les achats en ligne ne doivent être effectués qu'à partir d'un réseau fiable, et en aucun cas depuis une connexion wifi publique.

- Mettre régulièrement à jour le système d'exploitation et les applications et sauvegarder ses données

- Éteindre le réseau Wi-Fi, la géolocalisation et le bluetooth lorsque vous ne vous en servez pas

- Éviter de communiquer vos données personnelles

- Installer une application de sécurité mobile

Tous les systèmes opérationnels présentent un risque d'infection. Pour l'éviter, il est possible de recourir à une solution de sécurité mobile dédiée qui détecte et prévient le malware, spyware et applis malveillantes, mais qui contient aussi des fonctionnalités de vie privée et anti-fraude.

CRIT'AIR, PRIORITÉ AUX VÉHICULES LES MOINS POLLUANTS



La pollution automobile est, en grande partie, à l'origine d'une qualité de l'air dégradée dans nos villes. Au niveau national, l'Etat a mis en place le certificat Crit'Air et au niveau local, certaines collectivités mettent en place des Zones à Circulation Restreinte (ZCR). Qu'en est-il exactement dans notre région ?

Force est de constater que la Bretagne ne fait pas exception aux épisodes de pollution de l'air. Les analyses mettent en cause, entre autres, la pollution automobile. Aussi, l'Etat et les élus se penchent sur les différentes solutions pour réduire l'impact des véhicules les plus polluants, dont les vieux diesels de plus de 10 ans notamment.

L'Etat a donc mis en place la pastille Crit'Air qui permet de classer chaque véhicule selon son niveau de pollution. A ce jour, les conducteurs n'ont pas l'obligation de demander cette pastille pour circuler. Toutefois, si un fort épisode de pollution arrivait sur une agglomération bretonne, il est possible qu'un élu ou préfet décide de restreindre la circulation. La pastille serait alors nécessaire pour circuler... si votre véhicule n'est pas trop polluant !

Ce certificat qualité de l'air peut vous être utile, si vous voulez utiliser votre véhicule lors de cas de restriction de circulation et/ou stationnement :

- lors des pics de pollution, selon les décisions prises par le préfet, comme ce fut le cas tout récemment à Grenoble ou Paris, par exemple ;
- dans les Zones à Circulation Restreinte (ZCR) délimitées par les communes ; comme il en existe à Dunkerque, Avignon, Grenoble ou Strasbourg.

En l'état actuel, aucune collectivité de Bretagne n'a mis en place de Zone de Circulation Restreinte. Et aucun préfet n'a jamais mis en place de restriction de circulation. Mais ceci pourrait changer à l'avenir, au regard des épisodes de pollution qui touchent l'Ille et Vilaine et l'agglomération rennaise, par exemple.

Il est pertinent que les particuliers s'interrogent sur le niveau de pollution de leur véhicule. Et s'ils voyagent beaucoup, ils ont intérêt à demander un certificat.

Pour en savoir plus et demander un certificat Crit'Air : <https://www.certificat-air.gouv.fr>

LA VIE PRATIQUE

LA CARTE D'IDENTITE, DÉMARCHES POUR SON OBTENTION



Pour LASSY, vous avez GUICHEN en mairie de référence :

Mairie de GUICHEN
PLACE GEORGES LE CORNEC
BP 88015

35580 GUICHEN

Téléphone : 02 99 05 75 75

Site web :

<http://www.guichenpontrean.fr/>

Mél : accueil@ville-guichenpontrean.fr

Horaires d'ouvertures : Du Lundi au Vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 Le Samedi : de 8h30 à 12h00

Agréé : procédure passeport et procédure carte nationale d'identité



INVITEZ UN ENFANT CET ÉTÉ



Le Secours Populaire français recherche des familles d'Ille et Vilaine pour accueillir bénévolement un enfant pendant deux ou trois semaines cet été. Les enfants accueillis ont entre 6 et 11 ans et n'ont pas d'autres possibilités de partir en vacances. Ils viennent d'Ille et Vilaine ou d'autres départements et une assurance est prise pour eux par l'association.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le Secours Populaire du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h au : 14, rue des Veyettes 35000 Rennes, n° de téléphone : 02.99.53.31.41. Mail : contact@spf35.org

COMITÉ DES RELATIONS INTERNATIONALES DES COMMUNES JUMELÉES

Du 13 au 18 avril, une délégation du CRIC a découvert à Srem les traditions polonaises de Pâques

Répondant à l'invitation de nos amis polonais, sept personnes se sont rendues à Srem pour le week-end de Pâques. Le voyage par TGV et avion nous a conduit sans encombre à l'aéroport de Poznan. Trois autres adhérents devaient rejoindre Srem en car, mais la compagnie Eurolines ayant supprimé sans préavis la ligne Paris – Poznan, elles ont dû, hélas, annuler leur participation.

Le programme nous a permis de découvrir à la fois plusieurs des facettes des traditions polonaises pour célébrer Pâques et du patrimoine bâti et culturel. Nous avons aussi et partagé certains moments de la vie de famille. Voici un aperçu.

Le vendredi nous avons visité le centre catholique d'éducation et de culture de Srem puis la directrice du musée de Srem nous a présenté les traditions de Pâques. Nous avons nous-mêmes confectionné des palmes décorées de fleurs en papier, peint des œufs et préparé le panier de Pâques destiné à être béni. Nous avons aussi préparé le repas pascal avant de le savourer ensemble (salade traditionnelle, œufs farcis, ...).

Le samedi et le dimanche, chacun a partagé et vécu des moments chaleureux dans les familles.

Le lundi matin nous avons découvert les activités d'une jeune association, « les amis de Brodnica » qui remet en valeur le patrimoine local (chants, musique, faune, flore, ...) et nous avons vu (de près !) un cortège qui fêtait « Smignus Dyngus » (lundi mouillé) puis nous avons visité une école technique à vocation agricole.

L'après-midi nous avons visité le palais de Brodnica. Ce palais, de style renaissance a été construit en 1890 au milieu d'un grand parc et restera au sein de la famille Mankowski jusqu'en 1939 où il fut confisqué. Dans les années 90, Jerzy Mankowski l'a racheté et réhabilité, parfois avec éclectisme et il y habite depuis 1999. Le palais offre des chambres d'hôtes et accueille séminaires et conférences. Son ambiance particulière est construite par la personnalité du propriétaire qui cultive ses souvenirs d'Afrique où il a vécu 20 ans et sa nostalgie des l'époque des grands propriétaires terriens. Jerzy Mankowski nous a accueilli à sa table et avec le concours d'un jeune historien il nous a retracé l'épopée napoléonienne en Pologne et en particulier la vie de Jozef Wybicki, général, poète et personnalité politique. Décédé en 1822 et inhumé dans le parc, ce fidèle défenseur de l'indépendance polonaise est connu pour avoir composé l'hymne polonais.

Nous retiendrons de ce séjour, l'attachement des polonais pour leurs traditions et leur patrimoine qu'ils cherchent à restaurer et surtout la chaleur de leur accueil. A nous de les accueillir aussi bien en 2018 !

Guy Appéré, Président



> La place de la mairie de Srem décorée par des œufs de Pâques ; un panneau indique Guichen à 1 700 km

ÇA S'EST PASSÉ À LASSY

COMMÉMORATION DU 8 MAI SOUS LE SOLEIL



Lecture de l'ordre du jour du général d'armée De Lattre de Tassigny annonçant la victoire, des messages du secrétaire d'état auprès du ministère de la défense, et de l'UFAC



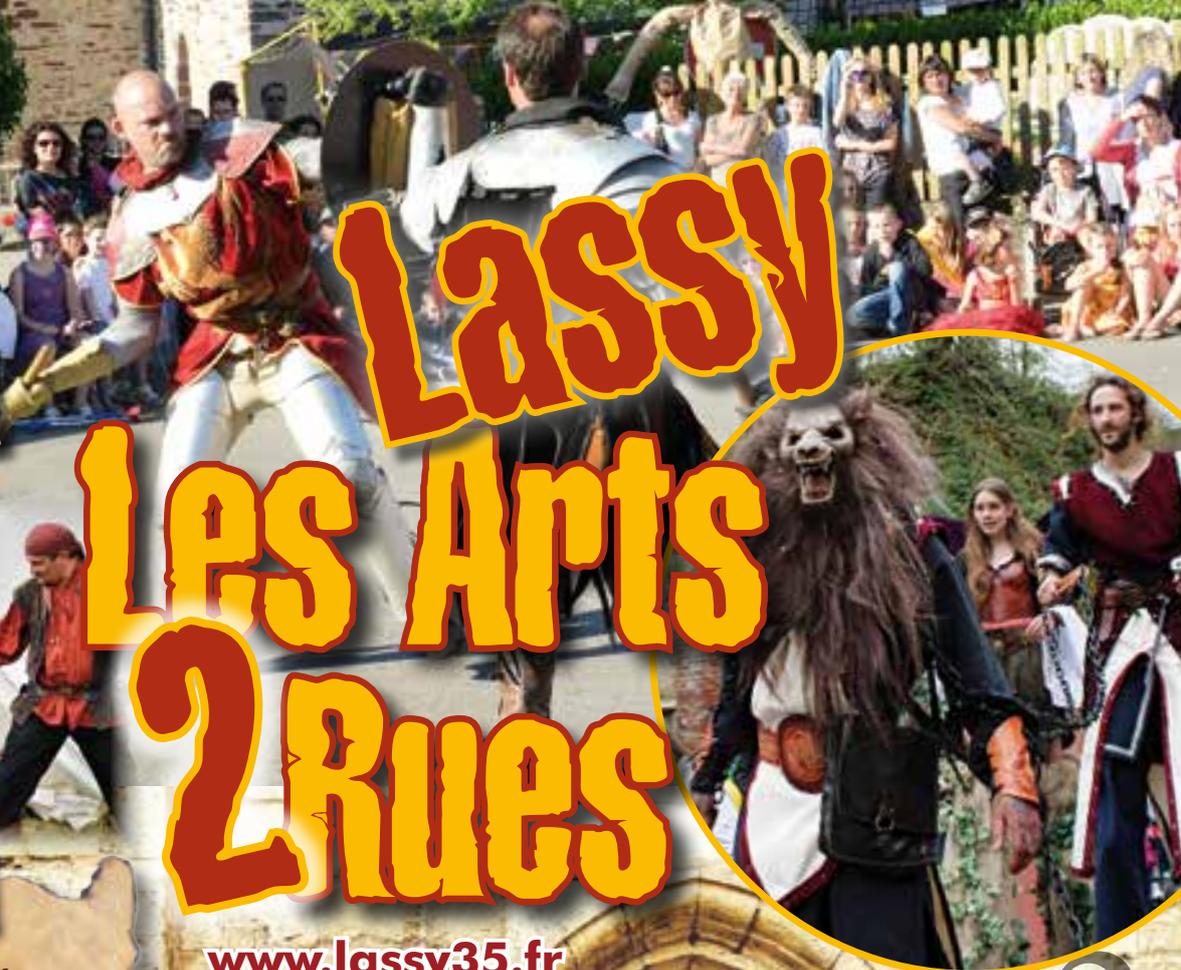
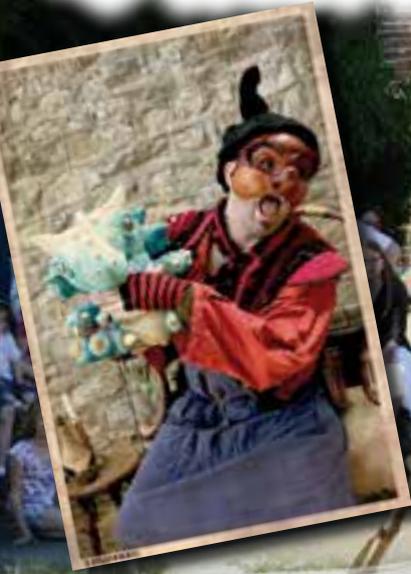
Dépôt de gerbes au monument aux morts de Mr Le Chénéchal, maire de Lassy, et, Mr Mounier Jean-Baptiste, président de la section des anciens combattants.



Mr Chesnais Jean-Yves et Mr Guinard Albert ont été décorés respectivement de la médaille du mérite fédéral et de la médaille des 10 ans de porte drapeau en salle du conseil à la mairie.

Samedi 10 Juin

de 15h à 1h
Place
Saint-Martin



Lassy Les Arts 2 RUES

Festival Médiéval

Bonimenteur, jongleur,
cracheur de feu, chevaliers,
ateliers musique médiévale,
blason, tir à l'arc, promenade
à dos de chameau ou yak....

✠ 18h30 ✠

Duel de chevaliers en armure

✠ 22h ✠

spectacle de feu

www.lassy35.fr



avec ripaille,
breuvage
et troubadour
à partir de 20h!

Banquet Médiéval



Entrée GRATUITE • Restauration sur place • Repas du soir sur réservation
à la boulangerie
ou au Sympatic bar

